

**Commune de Villard St Pancrace
Société Géologique et Minière du Briançonnais****LA « JOURNEE DES SAVOIR-FAIRE OUBLIES »
du mercredi 19 août 2020
Projet de convention****Entre**

- la commune de Villard St Pancrace représentée par son maire M. Sébastien FINE,
- la Société Géologique et Minière du Briançonnais représentée par son président Raymond LESTOURNELLE,

Il est convenu ce qui suit :

Une journée sur des « *savoir faire oubliés* » sera organisée le mercredi 19 août 2019 sur l'espace fours de Villard Saint Pancrace **sous réserve d'une évolution favorable de la pandémie**. En cas de mauvais temps, cette journée sera annulée.

OBJECTIFS

- * montrer la technique de fabrication de la chaux (dans un mini-four) en Briançonnais.
- * présenter dans le cadre d'animations, un certain nombre de techniques en usage en Briançonnais : utilisation de l'amadou, utilisation du chanvre textile, forge, sculpture sur bois, traitement de la laine (lavage, cardage, filage), paniers en osier, fonte des cloches auxquelles s'ajoutent des techniques plus modernes (four solaire et photovoltaïque...) ainsi qu'un atelier « maquettes » permettant une approche des technique d'isolation.

Il s'agit de réaliser une opération médiatique, susceptible de développer chez les vacanciers une meilleure connaissance de l'histoire du Briançonnais au quotidien, et de rappeler aux résidents une histoire récente.

PROGRAMME PREVU**1- OPERATIONS TECHNIQUES**

- * **four à chaux**. Chauffe à partir de 4 h du matin.

2- ATELIERS (les après-midi de 14 à 18 h)***Savoir-faire anciens***

- * utilisation du chanvre textile
- * atelier forge : du fer à béton au couteau
- * sculpture sur bois
- * la laine : lavage, cardage, filage.
- * l'utilisation de l'amadou
- * fonte des cloches (histoire et technique)
- * paniers en osier.

Savoir-faire d'avenir

- * atelier four solaire et photo voltaïque.
- * maquettes pour une approche des techniques d'isolation des maisons.

RÉPARTITION DES TACHES ET RESPONSABILITES**2.1- COMMUNICATION ET PROMOTION**

Cette communication prendra en compte les éléments suivants :

a- **fléchage** normalisé de l'accès à l'espace fours par la commune de Villard-St-Pancrace.

b- banderoles

- * une banderole sera installée à l'entrée de la commune coté Briançon.
- * une 2^{ème} banderole sera installée (à la charge de la SGMB) à l'entrée du chemin qui mène à l'espace fours.

c- documents promotionnels (maquettes numériques SGMB)

- un « *flyer* » renfermant le programme de la manifestation à insérer dans les prospectus sur l'espace fours.
- idem pour les *affiches*.

d- publicité payante dans le Dauphiné Libéré (2 inserts sous réserve)

¹La SGMB en assurera le coût qui s'est élevé à 773 euros en 2018 pour une prestation identique.

e- diffusion des documents promotionnels

Cette communication sera assurée pro parte par la SGMB et la commune de Villard St Pancrace.

Une diffusion sur Internet par listes de diffusion et actualisation des sites de la commune et de la SGMB.

La commune demandera l'inscription du programme à l'Office du Tourisme

2.2- PREPARATION DES JOURNEES**a- besoins en matériaux :**

* *Bois de chauffe* (cf. commune)

* si nécessaire la SGMB achètera le *charbon de bois* nécessaire à la combustion du four à chaux.

b- débroussaillage par la commune avant la fin juin 2020.

c- besoins en équipements :

* Une *tente* pour le repli en cas de pluie et pour le repas

* *tables* et *chaises* pour les ateliers

* *groupe électrogène* de la SGMB pour alimenter la soufflerie du four à chaux.

* forge²

* un *tuyau d'eau* pour le traitement de la chaux et la sécurité et une *lance à incendie*. La commune recherchera des tuyaux à incendie non percés.

* des *barrières de protection* autour des fours

* une *toilette sèche* en location, à la charge de la commune

* une « fontaine » d'eau fraîche.

L'installation de ces équipements sera assurée par les Services Techniques.

ORDRE PUBLIC

La municipalité de Villard St Pancrace contrôlera la circulation et le stationnement des véhicules et prendra si nécessaire des dispositions sécuritaires.

ASSURANCE

La commune de Villard St Pancrace et la Société Géologique et Minière du Briançonnais, prendront contact avec leurs assurances respectives pour garantir leur responsabilité civile sur les opérations relevant de leurs compétences :

- Société Géologique et Minière du Briançonnais : aspects techniques et surveillance du site,
- commune de Villard-St-Pancrace : accueil, sécurité et ordre public.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

En compensation des frais engagés par la SGMB (2214,99 euros en 2019), la commune :

* assurera le repas de midi des bénévoles.

* versera une subvention de 300 euros à la SGMB.

A Villard St Pancrace le

Le Président de la SGMB

Raymond LESTOURNELLE

Le Maire de Villard St Pancrace

Sébastien FINE

¹ L'expérience a montré que cette publicité était indispensable.

² La forge de la SGMB est entreposée dans le local annexe des Services Techniques. Un toit est nécessaire pour réduire les risques d'incendie.